

# Formations juges de Complet NIVEAU 1 2017 Formateur : Michel Van Gerwen

---

## Pour qui ?

Vous avez déjà réussi la formation de juge de dressage niveau 1 minimum ou vous êtes Délégué Technique en concours complet, cette formation est pour vous.

## Rôle principal d'un jury de terrain de concours complet et conditions à respecter :

Les personnes ayant réussi la formation de juge de dressage seront juges de concours complet niveau 1 et pourront accéder à tous les concours où ce niveau est nécessaire et envisager par la suite la formation de niveau 2.

Les Délégués Techniques qui ne disposent pas de la formation de juge de niveau 1 pourront faire partie du Jury de Terrain uniquement lors des concours communautaires LEWB. Ils devront réussir la formation de juge de dressage s'ils souhaitent accéder au niveau 1 national de la formation de concours complet.

Toutefois, un Délégué Technique ne pourra pas, sur un même concours, s'acquitter des fonctions DT et Jury de Terrain en même temps.

Le Jury de terrain peut juger le dressage et/ou le CSO s'il a réussi les formations nécessaires.

## Qualités d'un jury de terrain

En toutes circonstances, il représente la FRBSE ainsi que la Ligue à laquelle il est affilié.

Après la formation, il devra posséder également les aptitudes à :

- Assister le président du jury dans le cadre de l'organisation d'un concours complet.
- Etre apte à juger le CSO dans le cadre d'un concours complet.
- Les Officiels en coordination avec le CO doivent veiller à ce que les préparations permettent un concours de bon niveau, équitable pour les participants et en sécurité. Ceci implique que les terrains, parcours, obstacles soient appropriés à la série concernée, surtout pour les épreuves de cross-country et de saut d'obstacles.

## En quoi consiste la formation ?

Le cycle complet d'une formation comprend d'abord un cours théorique suivi d'un cours pratique. Le cycle se termine par un examen pratique suivi d'un examen théorique. La formation sera donnée par Michel Van Gerwen.

## Coût de la formation

La formation de juge de dressage est entièrement financée par la LEWB.

## Vous êtes intéressé ?

Envoyez-nous vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, date de naissance et adresse Email ainsi que la formation que vous souhaitez suivre, à savoir juge de complet, à l'adresse [charline.catoul@lewb.be](mailto:charline.catoul@lewb.be) avant le 1<sup>er</sup> avril 2017.

La formation se déroulera de la manière suivante :

Théorie 8 avril dans les bureaux de GESVES.

Pratique : Dimanche 23 avril lors du concours de Chapelle aux Sabots.

Examen pratique 1<sup>er</sup> mai lors du concours de Marchin.

Un examen théorique aura lieu mais la date reste à déterminer, probablement le 1er mai.

Soyez les bienvenus,

